

Evaluation Post-occupationnelle (Outil de diagnostic) du patrimoine architectural en situation de risque

Dr. Ammar Korichi, Dr. Krada Salah Eddine El Ayoubi, and Hachouf Mourad

Faculté d'Architecture et d'Urbanisme,
Université 3 Constantine, Algeria

Copyright © 2014 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Within the Algerian context the urban historical centers are mainly composed by the old city of Ottoman era and the European city of the French era. These urban centers have experienced and continue to experience significant changes in their units, homogeneity and urban image. This phenomenon is accentuated with the natural growth of cities and the rural exodus. Therefore, urban development has complied with the economic imperatives alone, ignoring any historical urban structure reflecting the richness of different civilizations and cultures in the country. During the French period (1830 - 1962), the city was mainly inhabited by the Algerian population concentrated in the neighborhoods of the traditional city "Medina", and a European population concentrated in the colonial-type of houses. The city of Constantine which is considered the capital of eastern part of Algeria, by its size, its history and geographical position has seen many changes related to its structure and urban image. Also the city continues to undergo major transformations disregarding the context of historical urban city. Several scientific studies and research have allowed us to express the magnitude and importance of evaluation studies in the field of preservation of architectural heritage. Therefore, it is urgent to undertake scientific search in order to highlight the interest of this historical memory.

KEYWORDS: Algeria, urban development, civilizations.

1 INTRODUCTION

Le patrimoine architectural qui est constitué par les ensembles historique urbains qui par leurs homogénéité et unité comme par leurs intérêt et valeurs culturel et esthétique sont des richesses collectives considérables et irremplaçables. (BLEYON J.B., 1979.) Ils sont l'expression d'une mémoire sociale, culturelle et économique de notre histoire actuelle et future. Ces ensembles présentent un avenir pour notre passé, dont l'objet principal serait de veiller et d'éveiller l'intérêt de conscience des populations a l'égard de cet environnement urbain et architectural.

Précisément, dans le temps actuel, plusieurs menaces de formes multiples tendent à altérer ce patrimoine architectural.

Ces risques résultent essentiellement de différents phénomènes, tels que les facteurs dits classiques détérioration et les facteurs qui sont liés aux transformations générales du milieu de vie dues aux mutations socioéconomique.

L'unité, l'homogénéité et l'image de ces centres historiques urbains se modifie sans cesse, a bien des égards qui se manifestent par une accélération de la dégradation, la détérioration et la disparition d'une manière impitoyable et agressive de ce patrimoine architectural.

Par conséquent, il est urgent de continuer à persévérer et d'entreprendre des bases de réflexions scientifiques théoriques et pratiques qui permettent de mettre en évidence l'intérêt ce cette mémoire historique ainsi que la prise de conscience qui s'impose à son égard.

Comment protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural national et parallèlement, penser la ville pour définir le cadre bâti à proposer à l'Algérien d'aujourd'hui. Spécialistes et experts demeurent perplexes devant le « chaos visuel » et le « gâchis immense », en matière d'architecture et d'urbanisme.

« La production architecturale d'aujourd'hui n'a aucune chance de devenir le patrimoine de demain. » (KHELADI M. 1996) L'héritage bâti, ce patrimoine qui s'est constitué au fil des siècles et des millénaires, est sujet à de multiples agressions liées à l'abandon, au manque d'entretien ou aux aléas du temps. A défaut de proposer les bonnes réponses, au moins poser les vraies questions et évaluer les enjeux.

En Algérie, les centres urbains historiques des grandes villes sont généralement constitués par la « vieille ville » de l'époque ottomane et de la cité européenne de l'époque française ; ils exhibent un patrimoine multiséculaire matériel et immatériel remarquable.

Ces centres urbains historiques produisent d'un double héritage, à savoir de profondes mutations économiques, sociologiques et politiques liées principalement à une dynamique urbaine effrénée. Les pouvoirs publics continuent à accepter un urbanisme d'improvisation, ignorant un patrimoine architectural et urbain, en perte de vue voire même menacé de disparition qui continue à subir des bouleversements importants.

Ce phénomène s'est accentué avec l'accroissement démographique d'une part et de la croissance urbaine d'autre part des villes. Par conséquent, le développement urbain s'est conformé aux seuls impératifs économiques, ignorant toute structure urbaine historique reflétant la richesse des différentes civilisations et cultures du pays. (GODFRIN G. 1999,)

Le centre ancien de la ville de Constantine à l'origine de la ville traditionnelle « La vieille ville », est composé d'un tissu mixte de type européen « habitations de la période Française », et traditionnelles « Medina ».

Durant la période française (1830 – 1962), la ville a été principalement habitée par une population autochtone algérienne concentrée au niveau des quartiers de la ville traditionnelle « la Medina », et une population européenne concentrée au niveau des habitations de typologie européenne.

La ville de Constantine qui est considérée comme la capitale de l'est Algérien par sa taille, son histoire et sa position géographique a connu beaucoup de mutations liées à sa structure et son image urbaine et aussi continue de subir des transformations majeures en faisant abstraction du contexte historique urbain de la ville.

Ce patrimoine architectural qui est important par l'histoire qu'il transmet et la vie urbaine qu'il perpétue risque la mutation générale ou la disparition totale. (SPIGAI V. et COLAROSSO P., 1993)

« Actuellement, pour des raisons multiples qui tiennent à l'occupation complète de l'espace, à la mondialisation des échanges, les biens patrimoniaux ont changé de statut dans le monde et les objets patrimoniaux sont reconnus comme des éléments structurants pour l'espace urbain et sont considérés comme d'importants marqueurs territoriaux ». (SEMMAR A., 2007)

La banalisation planifiée de nos lieux accompagnés de leur perpétuel inachèvement demeure incontestablement la résultante d'une politique basée sur un économisme étroit, une formation académique aux antipodes de contexte socio-historico-économique national et un fatalisme archaïque et réducteur.

Jamais encore, en Algérie, l'environnement bâti n'avait été aussi problématique et jamais moins sûre son assise existentielle. Il n'est plus raisonnable de s'obstiner à porter exclusivement un effort sur le maintien de démarches et de conceptions anachroniques.

Les villes algériennes ont connu ces dernières décennies un bouleversement sans précédent sur les plans urbanistique et architectural. Pratiquement aucune ville, n'a échappé à cette fièvre de transformations accélérées et aux différents modes d'interventions sur leurs anciens tissus urbains dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie de leurs populations.

Ces opérations qu'un fuseau de facteurs conjugués et complexes favorise leur ont fait perdre un pan de leur histoire par la perte progressive de l'image qu'ils ont véhiculée à travers le temps et ce lien à la mémoire, à l'identité et aux pratiques sociales. (CHOAY F., 1992.)

A la faveur des politiques urbaines de développement souvent définies dans l'urgence, et aussi des contraintes démographiques et socio-économiques non maîtrisées, les villages (patrimoine colonial hérité) qui ont servi de terrains d'essai. La pertinence de ce propos, puise sa raison d'être d'une double interrogation. La première dérive de l'impérieuse nécessité d'inclure une démarche d'évaluation post occupationnelle liées au patrimoine architectural comme une question centrale. La deuxième motivation qui impacte l'intérêt d'y recourir est la capitalisation gargantuesque de l'information scientifique fiable susceptible de contribuer à transcender les affres des réflexes et autres méthodes archaïques. Plusieurs

recherches et études scientifique ont permis d'exprimer l'ampleur et l'importance des études d'évaluation dans le domaine de la préservation du patrimoine architectural.

Afin de préserver et de sauvegarder ce patrimoine historique, une réflexion sur le développement d'une approche d'évaluation technique post-occupationnelle (EPO) de ce patrimoine architectural actuel et nécessaire et urgente, aux fins :

- a- Evaluer l'étendue de la situation actuelle de ce patrimoine architectural et établir son état de délabrement et d'endommagement et les risques à encourir futurs.
- b- Générer un apport scientifique ou une banque de données pouvant constituée un préalable indispensable pour intervenir dans les études de préservation de ce patrimoine architectural en situation de risque.

Constantine



Source: Architecture et patrimoine, école architecture Grenoble.

Le théâtre de Constantine (1883)



L'hôtel de ville (1902)



Le palais de justice (1918)



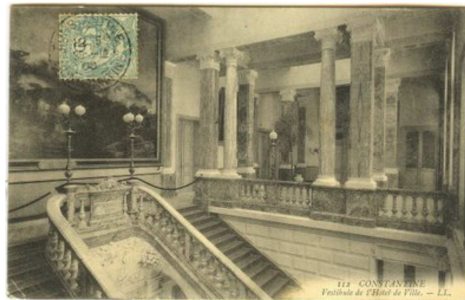
L'hôtel des postes (1908)



Le crédit foncier



L'escalier de l'hôtel de ville



Source: <http://adcha-cartes-postales-constantine.blogspot.com>

2 ANALYSE DU CONTEXTE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CONSTITUTIONNEL

2.1 CONTEXTE ARCHITECTURAL

Le patrimoine architectural et urbain historiques en en Algérie constitue une valeur spécifique, unique et précieuse pour l'histoire et la mémoire des générations actuelles et futures, aussi-il un atout et un potentiel considérable dans la mise en considération de l'image culturelle et esthétique de l'environnement urbain et architectural actuel.

La structure urbaine et architecturale de la ville de Constantine est essentiellement basée sur les fondements architecturaux et urbanistiques de la ville française de l'époque érigée depuis 1830 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962. Ce patrimoine historique, continue de véhiculer la même mémoire, les mêmes repères et les mêmes images du développement urbain et architectural de la ville de Constantine. La ville de Constantine présente une image riche et varié du patrimoine historique. Cette richesse architecturale et urbanistique se manifeste par la combinaison d'un tissu ancien de la vieille ville de Constantine de l'époque Ottomane et la ville française ou européenne.

La structure urbaine et l'architecture de La ville européenne se distingue par les percées haussmanniens qui donnent des ouvertures splendides sur différents placettes urbaines, ainsi que par différents types d'édifices, allant du logement, commerces et administrations. L'architecture de cette époque se caractérise par des styles variés, du néoclassique, de l'Art-déco, moderne et du néo mauresque.

Afin de préserver ce patrimoine dans son état original et avant qu'il soit détruit ou modifiés d'une manière inappropriée, il fondamentalement urgent que des bases de réflexion scientifique et systématique rigoureuse concernant sa réhabilitation et rénovation soient entreprises

Les études d'évaluation post occupationnelle (EPO) dans le bâtiment deviennent un besoin vital pour s'assurer de la qualité de la réhabilitation et de la rénovation ainsi que la performance fonctionnelle et technique du bâtiment.

Cette réflexion vise à établir une approche d'évaluation post occupationnelle (EPO) fonctionnelle et technique à l'égard de la réhabilitation et la rénovation des édifices intégrés dans le patrimoine architecturale et qui est en situation de risque.

2.2 CONTEXTE INSTITUTIONNEL

En effet, jusqu'avant 1998, le patrimoine architectural et urbain de l'époque française en Algérie n'était pas considéré comme bien historique et culturel.

La législation en l'Algérie fonctionnait uniquement avec une ordonnance datant de 1968. Les assises du patrimoine tenues en 1998 consacrèrent la loi 98-04, qui en réalité est une loi fondamentale. Et il a fallu attendre l'année 2003 pour voir apparaître les différents textes d'application. Conséquemment à cette avancée législative, le patrimoine historique est reconnu comme patrimoine national présentant un intérêt culturel et moral considérable, et ainsi il a été permis aux autorités locales de procéder et d'entreprendre des interventions de conservation de réhabilitation et de rénovation. (www.m-culture.gov.dz, last visite juin 2013).

Depuis la promulgation d'une nouvelle loi relative à la protection du patrimoine culturel immobilier en Algérie, la réhabilitation des quartiers d'habitat colonial du Rocher de Constantine est devenue un élément fondamental des politiques urbaines.

L'an 2000 était le début de la requalification urbaine et architectural du patrimoine historique public, les opérations s'inscrivaient rarement dans une politique globale de requalification du patrimoine. Il s'agissait souvent d'opérations ponctuelles en réponse à des pressions exercées par la collectivité locale (répondre à une urgence : immeuble menaçant ruine, ..)

A partir de l'année 2002, une nouvelle législation est élaborée afin de donner un autre essor à la « amélioration et la préservation du patrimoine urbain et architectural qui a été définie par : « la loi relative à l'amélioration du cadre bâti des communes ».

Cette loi consistait à ce que a généraliser les opérations de réhabilitation et de rénovation à l'ensemble du cadre bâti sans aucune distinction des différentes caractéristiques de chaque bâtisse et, sans tenir réellement compte de l'état de chaque immeuble et des spécificités du site. Désormais la nécessité de définir une politique de requalification du patrimoine s'impose avant d'engager de nouvelles opérations.

La réalisation d'une telle stratégie demande une identification technique de chaque immeuble, des origines de sa décadence, mais aussi des particularités des occupants et de leurs souhaits. Elle consiste également à analyser les stratégies des autres acteurs impliqués dans les opérations (collectivités locales, administrations, entreprises, organismes sociaux, etc.), et de considérer les possibilités de participation qu'ils s'offrent. Il est également important de se questionner sur la progression de la maîtrise d'ouvrage, son organisation, ses méthodes de gestion, la compétence du personnel et son attitude vis à vis des occupants, etc.

Eventuellement, les premiers résultats de cette opération ont montré, un très grand dysfonctionnement et une qualité très piètre et inappropriée par rapport aux objectifs escomptés.

Les opérations de réhabilitation et de rénovation consistaient essentiellement à des ravalements de façade et des réhabilitations des parties communes.

Evidemment, les pouvoirs publics ont dénoncé le manque de professionnalisme ayant caractérisé les opérations de réhabilitation engagées pour relooker et restaurer le vieux bâti de Constantine en état de délabrement.

Donc, il paraît clair, qu'il existe des insuffisances considérables en apport scientifique et un manque drastique de fond et cumul documentaires relatifs à la conduction des opérations de réhabilitation et de rénovation du patrimoine architectural et urbain existant.

Il paraît aussi, que l'ensemble de des problèmes liés à la qualité de la préservation et de la rénovation du patrimoine architectural en situation de risque ainsi qu'à la performance des matériaux et techniques utilisés n'ont pas été profondément analysés et étudiés avant leurs application.

De ce fait, il semble tout à fait évident, que le développement d'une réflexion concernant l'évaluation technique post occupationnelle EPO relatif à la préservation, la réhabilitation et la rénovation du patrimoine historique architectural et urbain nécessaire et urgente, et cela afin :

- a- D'éviter de répéter les mêmes erreurs et lacunes identifiés au niveau des édifices supposée être réhabilités et rénovés.
- b- D'assurer que les matériaux et les techniques utilisés sont que des dispositifs jugés adéquats, appropriés, efficaces et performants.

Ce processus d'analyse et d'investigation permet de générer un cumul de données et de connaissances scientifiques fiables pouvant être utilisées dans une première étape pour la formulation et l'élaboration d'un **Support ou Guide de la préservation, de réhabilitation et de rénovation du patrimoine architectural et urbain en situation de risque**, qui sans nul doute, permettra d'améliorer et de préserver la situation existante et future des différentes bâtisses en situation de risque en Algérie.

3 FORMULATION D'UNE APPROCHE D'ÉVALUATION TECHNIQUE POST OCCUPATIONNELLE RELATIVE A LA PRESERVATION ET A LA RENOVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN EN SITUATION DE RISQUE.

La plupart des édifices représentant le patrimoine architectural de l'époque française sont en état de délabrement ou généralement susceptibles de se détériorer, en raison notamment de différents facteurs tels que le mauvais entretien et les méthodes de restauration et de rénovation entreprise qui sont inappropriés.

La rénovation ou la remise en état approprié est considéré comme une réparation minimale, afin de permettre la construction soit adaptée à son objectif principal.

Une fois les travaux de rénovation seront terminés, l'évaluation post-occupation (POE) peut être effectuée.

Cette démarche est définie comme étant un processus systématique d'évaluation des bâtiments en cours d'usage, de sorte que cette approche permet de mettre en évidence ou de cibler les défaillances, erreurs, dysfonctionnements et amalgames et d'indiquer ou suggérer les outils ou les techniques nécessaires afin d'améliorer leurs conditions actuelles et pour guider la conception ,et la rénovation des futurs édifices.

POE sont généralement effectuées dans les 4 à 24 mois après période l'occupation ou de rénovation.

La POE est aussi déterminante dans la mise en évidence de la performance du bâtiment dans son aspect fonctionnel et technique. Aussi la POE se concentre sur les occupants de l'édifice et de leurs besoins. Elle permet de mieux comprendre les conséquences des décisions prises durant les phases passées de programmation, de conception et de réalisation du bâtiment, et de constitue une banque de donnée fiables qui servira comme un moyen pour fournir une rétroaction objective et subjective , afin d'éclairer les différentes phases de rénovation et de préservation du bâtiment tout au long de son cycle de vie,(Preiser, W.F.E., Rabinowitz, H.Z., White, E.T. 1988).

Ainsi donc, l'objectif d'une formulation d'une approche de recherche et d'évaluation technique de performance est de présenter un guide ou un canevas de recherche (Research framework) relatif au processus de l'évaluation post-occupationnelle d'un bâtiment ou d'un espace vécu (**POE**) qui peut être appliqué au niveau des opérations et programmes relatifs à la préservation et la rénovation du patrimoine architectural en situation de risque en Algérie.

En outre, cette démarche peut assigner des alternatives de programmes de recherche opérationnelle au niveau de différents espaces urbain et bâtisses, qui pourraient aider à améliorer les conditions existantes et futures et à trouver les solutions possibles.

L'évaluation post-occupationnelle ou **Evaluation de l'espace vécu** appelée communément **Post-Occupancy Evaluation (POE)** est un concept qui s'est développé la première fois dans les pays Anglo-Saxons. Plus tard ce concept devient largement adopté par des chercheurs en Europe continentale (en France, Belgique et en Suisse) sous l'expression de l'**Evaluation Post-Occupationnelle**. En effet, ce concept consiste à l'utilisation d'une série de méthodes qui laissent évaluer d'une manière systématique et rigoureuse (Objectivement et/ou Subjectivement) par rapport à des critères de performance qui sont aux préalables définis, des bâtiments occupés ou espaces vécus. L'évaluation de l'environnement de bâti (intérieur et extérieur) permet d'évaluer la performance et vérifier l'**Efficacité Effective (Effectiveness) et l'Efficiace (Efficiency)** de la conception (**Design**) et de la réalisation de l'environnement bâti, afin de corriger et de rectifier autant que possible les incohérences et les insuffisances et d'éviter les erreurs similaires dans la conception, la construction et la réalisation de futurs espaces et bâtiments, (Preiser et al. 1988), (Zimmerman et Martin, 2001)..

Bien que l'évaluation post-occupationnelle semble être un terme nouveau en architecture, en réalité c'est un concept qui a déjà eu une influence significative sur la programmation, conception et la réalisation de l'environnement bâti pendant les décennies précédentes.

En effet, les programmes de recherches relatifs à l'évaluation de performance de bâtiments occupés ou post-occupationnelle (**EPO**) sont considérés comme l'une des principales sources de progrès dans le domaine de la recherche architecturale (Markus T, Rabinowitz and Al,1986).

L'ensemble de ces chercheurs considère que les études d'évaluation de performance de bâtiments (EPB) ou (POE) comme un axe de recherche prioritaire, par lequel de meilleurs de meilleurs environnements (Bâtiments et Espaces) peuvent être conçus et réalisés.

Aussi, l'évaluation de performance est essentielle parce que à travers cette approche, les dispositifs relatifs à la conception et à la réalisation architecturale et technique (Design Features) jugés satisfaisants puissent être identifiés et répétés ainsi donc, les dispositifs non satisfaisants seront éliminés et les leçons peuvent être apprises à partir des erreurs du passé, ce qui permet de constituer une base solide pour améliorer la conception et la réalisation technique des bâtiments et des espaces existants et par conséquent la rétroaction ou le **(Feed-back)** pourra générer des bâtiments satisfaisants à l'avenir.

L'évaluation de performance constitue également un intérêt particulier aux différents clients et organisations possédants et/ou gérants des bâtiments, qui considèrent l'apport de l'évaluation comme un outil important et nécessaire aux fins de disposer de données et d'informations fiables concernant leurs investissements.

Elle permet aussi de fournir des perspectives dans les conséquences de décisions des différentes phases du passé de la conception et de l'exécution résultante du bâtiment.

Ce besoin a été exprimé non seulement exprimé par les architectes et les universitaires, mais également par des organismes de clients, des services gouvernementaux, et des autorités locales qui veulent savoir ce qu'y arrivent avec précision de leurs (l'argent).

Les objectifs essentiels d'une approche d'évaluation de performance sont:

- a- Identifier les différents problèmes liés à l' écart éventuel des différentes caractéristiques conceptuelles et techniques par rapport aux critères escomptés.
- b- Identifier les inadéquations possibles liées à l'utilisation du bâtiment.
- c- Constituer un cumul de données et d'informations fiables capables d'être utilisé par les clients, experts architectes dans le domaine de la préservation et la rénovation du patrimoine architectural existant

3.1 PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation de performance d'un bâtiment ou d'un espace vécu est basée sur un processus qui est composé essentiellement par trois aspects:

- a- Identification des méthodes d'évaluation qui pourraient être applicables pour le programme de recherche.
- b- Définition des techniques, critères et normes pour le programme d'évaluation.
- c- Définition du champ d'investigation du programme d'évaluation.

3.2 MÉTHODES D'ÉVALUATION

La plupart des études d'évaluation de performance ont utilisé une grande variété de méthodes examinées et testés qui incluent en général l'utilisation des mesures ou relevés, de l'observation, des interviews et des questionnaires, toutes ces méthodes présentent un degré raisonnable de validité et sont en général appropriées pour l'usage d'évaluer la performance des bâtiments et espaces en cours d'utilisation. Le choix des méthodes appropriées, pris individuellement ou combinées, semble dépendre de la particularité des problèmes étudiés, de la spécificité des situations produites et du but de l'étude d'évaluation. Parmi ces méthodes on, distingue: (SSBRT, 1996).

- a. **Photographie**
- b. **Utilisation de la bande vidéo**
- c. **Méthodes d'observation**
- d. **observations directes**
- e. **observations indirectes**
- f. **interviews**
- g. **Questionnaires**
- h. **Enquêtes**

3.3 CRITÈRES D'ÉVALUATION

La conduction d'un programme de recherche et d'évaluation nécessite une identification et une définition claire des techniques, des critères contre lesquels les bâtisses ou espaces étant étudiés peuvent être évalués.

La revue de littérature spécialisée révèle qu'en raison du caractère international

Du patrimoine architectural, il est possible de transférer des techniques, des normes et des standards relatifs à la préservation, la réhabilitation et la rénovation du patrimoine historique à partir d'autres pays, mais ce transfert devrait s'effectuer en tenant compte d'un certain nombre de facteurs tels que le climat et les considérations d'organisation et institutionnelles (Rawilson, 1983).

Néanmoins, dans une première étape du programme d'évaluation, il est nécessaire d'explorer quels critères et technique de conception existent avant de commencer le programme de recherche.

3.4 LIMITE DU CHAMP D'INVESTIGATION

L'objectif d'initiation d'un champ d'investigation limité permet de clarifier et de mettre en évidence les différents aspects qui sont sujettes à l'évaluation, ainsi de maîtriser et de contrôler les moyens qui sont nécessaires et disponibles pour la bonne conduction du programme de recherche.

Afin de réaliser un programme d'évaluation effective, il serait nécessaire d'employer un personnel qualifié. Cette catégorie de personnel devrait non seulement être, expérimentée mais aussi spécialisé dans la préservation, la réhabilitation et la rénovation des édifices relevant du patrimoine architectural et urbain.

Bien que le champ d'investigation du programme de recherche et d'évaluation initial soit limité, il permettrait une acquisition d'expérience considérable sur laquelle, de futurs programmes à une échelle plus élargie pourraient être réalisés dans tout le pays.

Cette approche qui sera constituée essentiellement au départ par ces trois aspects et pourra être élargie à d'autres aspects si nécessaire, pourrait être adoptée comme démarche ou approche pour un programme d'évaluation technique relatif à la préservation et la rénovation du patrimoine architectural et urbain en Algérie.

Ceci constituera un processus de recherche scientifique rigoureux et opérationnelle pouvant aider à trouver des solutions possibles afin d'améliorer la situation des édifices en situation de risque.

Par conséquent, cette tentative de réflexion pourra constituer un support utile et fiable pour l'élaboration d'un programme de recherche concernant éventuellement l'évaluation technique post occupationnelle (EPO) du patrimoine architectural et urbain en situation de risque.

4 CONCLUSION

L'objectif de cette réflexion est de mettre en évidence de prime abord, l'importance du patrimoine architectural et urbain comme étant une richesse historique importante qui constitue une mémoire et une l'image du passé, aussi son rôle de patrimoine historique existant, consistant et dynamique dans la cohésion de la communauté et la structure sociale et culturelle du pays.

En second lieu, cette réflexion développe le concept de l'approche de l'évaluation de performance technique qui constitue la base fondamentale du processus de l'évaluation post-occupationnelle (EPO) relatif à la préservation, la réhabilitation et la rénovation du patrimoine historique architectural et urbain en situation de risque en Algérie.

REFERENCES

- [1] BAILY GH., (1975), Le patrimoine architectural, conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, Ed. Deltat Vevey.
- [2] Bernard M Feilden , (1994), " Conservation of Historic Building " , (Bernard M Feilden.
- [3] BLEYON J.B., (1979), L'urbanisme et la protection des sites, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris.
- [4] CHOAY F., (1992), L'allégorie du patrimoine, Ed.le Seuil, Paris.
- [5] Ficher G.N, and Ficher G, (1977), "Evaluation des environnement de travail", Presses de l'Université de Montréal.
- [6] GIOVANNONI G., (1995), L'urbanisme face aux villes anciennes, Ed le Seuil, Paris.
- [7] GODFRIN G., (1999), Aménagement urbain et bâti existant, Ed.l.g.d.j, Paris.
- [8] Guba, EG, (2006), and Lincoln, « Fourth Generation Evaluation », London Sage.
- [9] Hillier,B, and Leaman, (1980), A « A New Approach to Architectural Research » RIBA Journal, London.
- [10] KHELADI M., (1993), Urbanisme et systèmes sociaux : la planification urbaine en Algérie, Ed opu, Alger.
- [11] LAURENT FRIER P., (1979), La mise en valeur du patrimoine architectural, Ed. Le moniteur. Paris.
- [12] Markus, T, (1989), « The Role of building Performance », Brodbent, W.
- [13] Moser, G, (2003), « Questionner, Analyser et Améliorer les relations a l'environnement », ed Armant collin, Paris.
- [14] Preiser, W.F.E., Rabinowitz, H.Z., White, E.T. (1988). " Post-Occupancy Evaluation". New York.
- [15] Rabinowitz, HZ, and Canter, D, (1986), « Study of Building in Use », University of Wiscosin.
- [16] Rawwilson, C, (19880), "Evaluation Manuel", Architectural Research Unit, London Research in Action »An integrated Design Study », Architectural Research and Teaching.
- [17] SPIGAI V. et COLAROSSO P., (1993), « La stratification de la ville et du territoire, techniques d'analyse et projets de valorisation », Ed. Centro Analisi Sociale Progetti, Rome.
- [18] SEMMAR A, (2007), « Algérie : SOS Patrimoine en danger in Urbamag ».
- [19] Social service Building Team, (2006), « The Appraisal of Buidings », Oxford Brookes University.
- [20] Zeisel, J, (2006), "Inquiry by Design" , Research Cambridge University .